AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Wm Meyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 68,708—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
11 nov—11 18 29

Succession de Patrick H Kelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 65,442—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par William F. J. Kelly, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — John Leger Jr. avocat. 9 nov—9 15 16

Succession de Joseph Girier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 66,70— Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par E. C. Shields, Geo. F. Shannon et Wm Gerland, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
dnov—4 9 15

Succession de Mme L. H. Lamothe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 68,277—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. 8 nov—8 12 17

Succession de Elizabeth Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 67,602—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. 8 nov—8 12 17

Succession de Placide F. Heynes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 66,760—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par E. C. Shields, Geo. F. Shannon et Wm Gerland, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — B. C. Shields, avocat. 8 nov—8 11 16

Succession de Mme Margaret Meehan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 68,900—Division B—Attendu que Mme Wilhelmine Beahm, épouse de Henri P. Frasch, a présenté une requête à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Margaret Meehan, décédée intestat; ordre est par le présent donné à tous ceux qui peuvent prétendre droit à ladite succession, de faire leur opposition dans les dix jours de la date de la présente ordonnance, sinon et faute de ce faire, ladite succession sera administrée par ladite requérante. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — B. C. Shields, avocat. 8 nov—8 11 16

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirable Résidence Double,

No 2602 Rue St Louis, cor. Dorgenois.

Succession de Augustin François.

No 66,480—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, le 16 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, signé le 7 novembre 1902, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:—

La résidence double en bois, No 2602 rue St Louis, à l'encoignure de la rue Dorgenois, contenant 6 chambres, etc., plus complètement décrite comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans Deuxième District de cette ville, désigné par le No 26 de l'lot No 48, borné par les rues Broad, Conti, Dorgenois et la promenade Carondelet en la rue St. Louis, sur un plan de J. A. Tourné, daté le 15 mars 1864, déposé en l'étude de Antoine Dorgenois, notaire, comme plan No 74; lequel lot mesurant 30 pieds de face à la promenade Carondelet (rue St Louis) sur 102 pieds de profondeur et façade sur la rue Dorgenois, desquelles deux rues ledit lot forme l'encoignure.

La rue St Louis est asphaltée et la propriété fait face au canal du vieux Bassin.

Conditions—comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 20 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Antoine Dorgenois, notaire aux frais de l'acquéreur.
9 nov—9 16 22 30—déc 7 14 16

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE,

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France).

Partant tous les jeudis, à 10 A. M. Du quai No 42, North River, pied de la rue Morton.

LA CHAMPAGNE, 6 novembre.
*LA LORRAINE, 13 novembre.
*LA TOURAINE, 20 novembre.
LA GASCOGNE, 27 novembre.
LA CHAMPAGNE 4 décembre.
*LA LORRAINE, 11 décembre.

*Vapeurs à double hélice.

Agence Générale 32, Broadway, New York. FRANK J. ORFILA, No 213 rue Carondelet N. O. Les Agents généraux du Nord, E. E. PREVOST, Agt. 722 rue Commune. 1er Nov—1 an

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités résultats.

Bureau: 633 Place Commerciale
20v—1an

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 2 beaux moulins.

Charles A. Lursden vs Ed Nevirth.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 68,816—En vertu d'un ordre de vente daté le 7 novembre 1902, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, devant la porte principale du MERCREDI, 12 novembre 1902, à 11 heures A. M., à propriété ci-après désignée à savoir:

Aux deux moulins et remises de Derby & Ayer, No 236 rue Gravier.

2 moulins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. S. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Henry Chinapelle, avocat pour le plaignant.
9 nov—9 10 11 12

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de 5 Chevaux de valeur.

Hammond Participating Shelling Milk and Creamery Company, Limited, versus Richard G. Walford.

COUR CIVILE DU DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 68,944 — En vertu d'un ordre de vente daté le 7 novembre 1902 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 11 novembre 1902, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

En face de mon entrepôt rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres—

5 Chevaux.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. S. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Merrick & Merrick & Th. Gessler, avocats pour le plaignant.
8 nov—8 10 11

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Double Désirable,

1422-24 RUE AMÉLIA,

A l'encoignure de la rue Perrier,

Et trois lots à Hansen City.

A l'Encan à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Mardi, le 18 novembre 1902,

A MIDI.

Succession de Zillah Rondeau.

No 68,500—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 18 octobre 1902, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à l'encan et à l'endroit dans l'affaire ci-dessus, les propriétés foncières ci-après décrites:

VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque façon cette ou dépendant, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Collège, anciennement Claquemine, Amélia, Perrier et Pauliston, désignés par les Nos Neuf et Dix d'après un plan de ladite propriété et d'un autre fait par D. M. Brosnan, voyer de ville, daté le 29 avril 1856 et annexé pour référence à un acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 11 mai 1886, lesdits lots mesurant chacun vingt cinq pieds, deux pouces, six et un tiers lignes de face à la rue Amelia sur une profondeur de cent huit pieds dix pouces, quatre lignes, entre lignes parallèles, le lot No Neuf formant l'encoignure des rues Amelia et Perrier.

PAROISSE JEFFERSON.

Trois (3) certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque façon en dépendant, situés dans Hansen City, paroisse Jefferson, dans l'îlet numéro trois (3) de la place Coleman, lequel est borné par le Louisiane Boulevard, une allée et la rue Aubin, désignés par les Nos vingt-cinq (25), vingt-six (26) et vingt-sept (27) sur un plan ou croquis de ladite ville, déposé dans le trésor du recorder de la paroisse Jefferson et mesurant comme suit, à savoir: lesdits lots ont une façade de vingt-cinq pieds sur la place Coleman et s'étendent en arrière entre lignes parallèles cent trente-sept pieds (137) à une allée.

Étant la même propriété qui fut acquise par Mlle Zillah Rondeau par achat de la Hansen City Land Company Ltd., d'après un acte passé pardevant William H. Wright, notaire, daté et pour la Paroisse d'Orléans, le 16ma jour de septembre 1895, ledit acte étant dûment enregistré dans le Bureau des Transferts de la Paroisse Jefferson, Louisiane, dans le livre des transferts "X", folio 242.

Conditions—1/3 ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance en 1 et 2 ans à 6 0/0 d'intérêt de la date de l'adjudication, avec liens de vendeur et privilèges, et toutes les clauses usuelles de sécurité et d'après la loi. Les acquéreurs devront assumer les taxes de 1902, payer pour les actes de vente pardevant W. R. Kerr Esq., notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Propriétés Foncières et Placements, 303 rue Baronne.

18 oct—18 19 26—nov 2 9 16 23

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Magasin et Résidence en briques à deux étages centralement situé,

No 409 rue Bourbon, entre les rues St Louis et Conti.

Succession de Mme Kate Wilson.

No 68,676—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 2 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, signé le 31 octobre 1902, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété foncière de valeur ci-après décrite à savoir:

Le magasin et résidence centralement situé à deux étages en briques couvert en ardoises No 409 rue Bourbon avec une grande arrière cour et une bâtisse détachée dans le fond, à deux étages plus complètement décrit comme suit: un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, étant le lot No 2 de l'lot No 70 borné par les rues Bourbon, Dauphine, St Louis et Conti et mesure en mesure française 19 pieds 5 pouces de face à la rue Bourbon sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges et appartenant, désigné par le No 409 rue Bourbon. Étant à une distance de marche facile du centre commercial de la ville cette propriété de choix devrait attirer l'attention de ceux qui cherchent un placement sûr et rémunérateur.

Termes et conditions—La moitié au plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en billets de crédit à un, deux, trois ans, spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant intérêt au taux de 6 0/0 par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; la police d'assurance devant être transférée et contenir les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 0/0 de façon à lier la vente.

L'acte de vente pardevant Antoine Dorgenois, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
1er nov—1er 2 9 16 23 30—déc 2

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence en briques à deux étages, No 1416 rue Peydras, entre les rues Liberté et Howard.

Joseph Sandidi vs la succession de Joséphine Sandidi.

No 66,762 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 9 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 31 octobre 1902 et signé le 7 novembre 1902, par l'Hon. W. R. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Fred Peydras, Howard, Lafayette et Liberté, désigné par la lettre B sur un plan par E. Reisenstein, le 13 mars 1866, déposé en l'étude de Joseph Cuba, ancien notaire, et mesurant 17 pieds 11 pouces et 5 1/3 lignes de face à la rue Peydras sur 105 pieds de profondeur, ensemble avec l'usage d'une allée de 3 pieds de largeur dans le fond dudit lot, en commun avec celui-ci et d'autres.

Les améliorations sont désignées par le No 1416 rue Peydras, et comprennent une résidence principale à deux étages, contenant vestibule, 6 chambres, lavatory, etc.

Dans un voisinage où les propriétés augmentent en valeur et un placement payant.

Ils loueront $25 par mois.

Conditions—1/3 au plus comptant, le balance en billets à 1 et 2 ans, garantie par hypothèque et lien du vendeur, portant 5 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles et nécessaires, les hypothèques d'avant, l'assurance, etc., 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Walter L. Gibson, notaire, aux frais de l'acquéreur.
8 nov—8 9 15 22 30—déc 7 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Rémunératifs double et simple,

ET LOTS POUR RATIR.

Le Joli Cottage Double 2762 et 2764 avenue Cleveland, à l'encoignure de la rue White.

Le Bon Cottage Simple 214 rue White entre l'avenue Cleveland et la rue Palmyre.

Deux lots pour bâtir, avenue Cleveland et rue White (îlet des rues Palmyre et Broad).

Succession de Mme Adeline C. Bannon.

No. 68,400 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—JEUDI, 20 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 9 octobre 1902, de l'Hon Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour par l'Hon. John St Paul, juge de ladite cour, Division C, absent en congé, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No 37, borné par l'avenue Cleveland les rues Broad, White et Palmyre, laquelle portion de terre fait partie du lot 17, et laquelle est désignée par la lettre "A" sur un plan par D. M. Brosnan, député-voyer de ville, daté le 25 août 1857, une copie duquel plan est annexé à un inventaire de la succession de Lawrence Bannon, fait pardevant Charles D. Upton, notaire, le 26 août 1897 et lequel mesure, d'après ledit plan, 30 pieds de face à l'avenue Cleveland sur une profondeur de 36 pieds 3 pouces et forme l'encoignure des rues Cleveland et White. Lesdites bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sont désignées par les Nos 2762 et 2764 avenue Cleveland et comprennent un cottage double en bois contenant 5 chambres d'un côté, 3 chambres de l'autre côté, citerne, hangar, etc.

2° Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville dans l'îlet 37 borné par l'avenue Cleveland, les rues Broad, White et Palmyre, mesurant 28 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue White sur 36 pieds de profondeur, désigné sur ledit plan de D. M. Brosnan, député voyer de ville, comme lot "B" laquelle dite portion de terre formait autrefois une partie du lot 17, ledit lot 17 mesurant original environ 30 pieds de face sur la rue Gasquet sur 124 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sont désignées par le No 214 rue White et comprennent un cottage simple en bois contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc.

3° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet 37, borné par l'avenue Cleveland, les rues Broad, White et Palmyre, désigné par le No 18 et mesurant 35 pieds de face à la rue White sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et lequel est contigu au fond des lots 15, 16 et 17, le tout d'après un plan de O. A. Hedin, architecte, déposé en l'étude de Michael Gerson, ancien notaire.

4° Un certain lot de terre dans l'îlet No 37, dans le premier district de cette ville, borné par l'avenue Cleveland, les rues Broad, White et Palmyre, désigné par le No 16 sur un plan de C. A. Hedin, architecte, annexé à un acte pardevant M Gerson, ancien notaire, et mesurant 30 pieds de face à l'avenue Cleveland sur 134 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer et payer toutes les taxes de 1902 au-dessus et en plus de son enchère et devant déposer avec l'encanteur 10 pour cent de son enchère au moment de l'adjudication, et l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Théodore G. Spitzenberg, notaire—pourvu que l'acquéreur ait l'option, s'il est déclaré au moment de l'adjudication de payer un tiers ou plus comptant et la balance du prix en deux ou plusieurs termes représentés par des billets à recevoir souscrit par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé payables en 1 et 2 ans respectivement de la date de l'adjudication et portant intérêt payable annuellement, au taux de 7 pour cent par an de ladite date jusqu'au paiement; l'acquéreur obligeant à payer 5 pour cent, honoraires d'avocat en cas de procès sur lesdits billets ou de quelque partie de cela et devant conserver la propriété assurée et transférer la police d'assurance au porteur dudit billet ou billets jusqu'au paiement final l'acte de vente devant contenir le pacte de non aliénando, toutes les clauses usuelles de sécurité et le paiement desdits billets et intérêts aussi bien que les honoraires d'avocats, frais, primes d'assurances, etc., devant être garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue.

Carroll & Carroll, avocats.
19 oct—19 26—nov 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Demeure délabrée à deux étages en briques et en bois, 1738 rue Clio entre les rues Carondelet et Baronne.

Succession de Maria Golden.

No 78,686 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet — JEUDI, 4 décembre 1902 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 28 octobre 1902 de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B; dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La résidence à deux étages en briques et en bois, 1738 rue Clio, contenant 9 chambres, hangar, citerne, etc., et plus loin décrite comme un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Maudeville, Espagne, Villeré et Robertson, et désigné par le No 21, sur un plan dressé par F. M Tourné, architecte, daté le 7 août 1869 et déposé en l'étude de John G. Eustis, notaire en cette ville, comme plan No Un. Ledit lot mesure en mesure américaine trente et un pieds de face sur la rue Espagne par quatre vingt quinze pieds, cinq pouces de profondeur entre ligne parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902, ainsi que l'acte de vente, pardevant John Léger, Jr., aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 20 0/0 devant être fait au moment de l'adjudication.

CURTIS & GALLAGHER,
Encanteurs, No 806 rue Commune.
12 oct—12 19 26—nov 2 9 16 16

VENTES A L'ENCAN.

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

ILET DE TERRE DE GRANDE VALEUR.

Dans le Septième District. Attention opérateurs et chercheurs de demeures. Terrain élevé et beaucoup de rumbai. Peut être vendu en bloc et divisé en lots à la convenance des acquéreurs. Dans l'affaire de la succession de Alfred Barnes.

No 68,688 —Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division E.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 4 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne.

EN VERTU d'un ordre daté et signé le 24 octobre 1902 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un îlet de terre dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, îlet No 153 borné par les rues Louverture, Nouvelle (maintenant Spangler), Adams et Magnolia (maintenant Moreau), et mesurant deux cent soixante et un pieds un pouce et deux lignes de façade à la rue Spangler et deux cent soixante pieds quatre pouces sur la rue Moreau environ trois cent quatre pieds de façade sur chacune des rues Adams et Louverture, avec l'exception d'une portion commençant à une distance de cent vingt pieds six pouces et cinq lignes de l'encoignure des rues Adams et Spangler et mesurant trente et un pieds un pouce et dix lignes sur la rue Adams sur une profondeur entre lignes parallèles, de cent vingt pieds environ la rue Moreau et excavation du canal de rue Louverture.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la balance en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèques avec liens et privilèges de vendeur, dix pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour la collection desdits billets, l'acquéreur assumant les taxes de 1902 et les timbres du R. des E. U. et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur ou les acquéreurs devront payer 20 0/0 le jour de la vente comme un dépôt pour lier la vente. Acte de vente pardevant Eugène Mathe, notaire, aux frais des acquéreurs.
9 nov—9 16 22 30—déc 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Simple

Bien situé, No 322 rue Hillary, Septième District.

Avec grande terrains, etc.

Dans l'affaire de la succession de Walter V. Crouch et Mary H. Haughton, sa femme, prédécédée.

No 67,813—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI 4 décembre 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans No 311 rue Baronne. En vertu d'un ordre daté et signé le 31 octobre 1902 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Une portion de terre dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet 46 compris entre les rues Hillary, Commercial, McCarty et Adams, désignée comme lots 1a, 29, 31 et une partie des lots 13 et 14, ladite portion de terre commençant à une distance de quatre vingt dix pieds de l'encoignure des rues Commercial et Hillary, et mesurant 90 pieds de face à la rue Hillary sur 137 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles, avec une portion de terre additionnelle commençant à une distance de 107 pieds 6 pouces de la rue Hillary sur la ligne divisant les lots Nos 21 et 22 et mesurant 30 pieds de profondeur sur ladite ligne sur 30 pieds de largeur sur la ligne vers la rue Commerciale, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui se composent d'un cottage résidence agréable avec vestibule, galeries, 8 chambres, cuisine, hangars citerne, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans avec intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication, représenté par des billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque avec lien de vendeur et privilège et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1902 et les timbres du revenu intérieur et devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

L'acte de vente pardevant W. R. Kerr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Wm J. Haiden avocat pour le pétitionnaire.
2 nov—2 9 16 22 30—déc 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme veuve John Smith.

No 68,118 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 731 rue Commune—JEUDI, le 4 décembre 1902 à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 21 octobre 1902, par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, Lne, désigné comme un certain lot dans un certain îlet No 5,285 dans Milneburg commençant au lac, ledit lot mesurant dix neuf pieds à la rue Colombus sur une profondeur de quatre vingt six pieds, borné par les rues Columbus, maintenant Washington, Champs-Elysées, Français et Frankford, acquis par ladite défunte Mme Veuve J. Smith par achat de Chas. Cavanac, ancien collecteur de taxes pour le district inférieur de la Nouvelle-Orléans, Lne, d'après acte passé pardevant Pierre Alphons Rabouin, notaire, le 20me jour de janvier 1887. Enregistré dans le L du B. des T. 124 fol. 531.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1902, faire un dépôt de 25 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire, aux frais de l'acquéreur.
2 nov—2 9 16 23 30—déc 4

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple dans le Troisième District.

No 1414 rue Espagne.

Entre les rues Villeré et Robertson.

Succession de Florent Blumere ou Blumeret.

No 67,978—Cour Civile de District—Division A.

PAR CURTIS & GALLAGHER, encanteurs, Bureau No 806 rue Commune—MARDI, le 18 novembre 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant en congé, daté et signé le 10 octobre 1902, et adressé à Peter Gallagher, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un cottage simple contenant quatre chambres hangar, grande cour de côté et situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Maudeville, Espagne, Villeré et Robertson, et désigné par le No 21, sur un plan dressé par F. M Tourné, architecte, daté le 7 août 1869 et déposé en l'étude de John G. Eustis, notaire en cette ville, comme plan No Un. Ledit lot mesure en mesure américaine trente et un pieds de face sur la rue Espagne par quatre vingt quinze pieds, cinq pouces de profondeur entre ligne parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902, ainsi que l'acte de vente, pardevant John Léger, Jr., aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 20 0/0 devant être fait au moment de l'adjudication.

CURTIS & GALLAGHER,
Encanteurs, No 806 rue Commune.
12 oct—12 19 26—nov 2 9 16 16

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

2322 RUE CONSTANCE

Cottages Doubles Rémunératifs.

2347 et 2349 rue Constance, à l'encoignure de la rue Toledano et 1011 et 1013 rue Toledano,

Succession de Mlle Mary O'Connell.

No 67,836.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 11 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 14 octobre 1902, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour l'Hon. W. R. Sommerville, juge de la dite Cour, Division D, absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le joli cottage simple en bois à un étage, No 2322 rue Constance, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance, Laurel, Philip et Prytanée, retiré de la banquette, avec une jolie barrière en fer, contenant galeries, vestibule, huit chambres, bains, office, hangar, citerne, etc. La maison est concentrée hors des lignes de lot et a une grande cour sur le côté inférieur. Il est gentiment traité. Le lot de terre est désigné par le No 23 sur un devis du même lot et d'autres lots par J. A. D'Hémécourt, député voyer, le 17 mai 1867, annexé pour référence à un acte pardevant A. Mazureau, ancien notaire, le 27 juin 1867, lequel dit lot mesurant 30 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Constance sur 100 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. La propriété est adaptée pour cet objet et rare dans un placement et est dans un des plus jolis voisinages de cette section de la ville, à proximité de tous les agréments désirables.

2° Le bien construit et rémunératif cottage double en bois à un étage formant l'encoignure nord-ouest de la rue Toledano, dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Constance, Magnolia, Toledano et Pleasant, contenant de chaque côté quatre chambres, citerne, hangar, etc. Le lot de terre est désigné par la lettre A, sur un devis d'arpentage en le 1er nov. 1902, par Edgar Pitié, voyer, et mesurant d'après ledit devis 31 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Constance sur 58 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur et façade sur la rue Toledano, 56 pieds 7 pouces et 6 lignes de profondeur sur l'entre ligne de côté vers la rue Pleasant, et 27 pieds 6 pouces et 4 lignes de largeur sur la ligne du fond. Ledit lot formant l'encoignure des rues Constance et Toledano. La propriété est en bon état, présente une attrayante apparence et elle est d'un placement rémunératif.

3° Le bel cottage rémunératif double en bois à un étage Nos 1011 et 1013 rue Toledano, dans le même dist lot et lot et contigu dans le fond à la propriété ci-dessus nouvellement décrite, contenant de chaque côté trois chambres, hangar, citerne, etc. Le lot de terre est désigné par la lettre B sur le devis sus mentionné par Edgar Pitié et mesurant d'après celui 61 pieds 6 pouces de face à la rue Toledano, sur 27 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'entre ligne de côté vers la rue Constance, contigu au lot A ci-dessus mentionné, et 23 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'entre ligne de côté vers la rue Magnolia et 61 pieds 4 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond. Un placement rémunératif et qui promet beaucoup.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans par deux billets-notes garantis par hypothèque et lien de vendeur portant sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final; le pour cent hypothèque d'avocat en cas de procès sur lesdits billets ou de quelque partie de cela et devant renouveler la police d'assurance et transférer la police d'assurance au porteur dudit billet ou billets jusqu'au paiement final. Acte de vente devant contenir le pacte de non aliénando, toutes les clauses usuelles de sécurité et le paiement desdits billets et intérêts aussi bien que les honoraires d'avocats, frais, primes d'assurances, etc., devant être garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue.

Carroll & Carroll, avocats.
19 oct—19 26—nov 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE SIMPLE,

1716 AVENUE CLEVELAND

Succession de Francis T. Kirst, Sr.

No 65,986—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 13 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 8 octobre 1902 de l'Hon. Fred. D. King,